

programmes. Ces dernières années, les gouvernements du Canada ont été soumis à de fortes pressions financières, ce qui les a amenés à insister davantage sur des méthodes innovatrices propres à atteindre les objectifs du développement durable.

Coopération internationale

L'approche qu'a le Canada de la coopération internationale pour le développement durable reflète l'importance qu'il convient d'attacher aux vecteurs économiques comme le commerce, l'investissement et l'aide au développement. Notre pays est d'ailleurs convaincu que l'environnement peut bénéficier d'une libéralisation des échanges et que les considérations d'ordre écologique doivent être prises en compte dans les négociations commerciales. Cette conviction a influencé les positions que nous avons prises pendant les négociations multilatérales de l'Uruguay Round en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et lors de la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). La négociation de l'ALENA a comporté le premier examen de l'environnement jamais mené par un pays dans le cadre d'un accord commercial et a donné lieu à la première tentative de prise en compte des considérations d'ordre écologique à chacune des étapes d'une négociation commerciale. Le Canada tire parti de ces progrès en soutenant des mesures et des recherches menées à l'échelle multilatérale qui devraient se traduire par un resserrement des liens entre les politiques ayant trait au commerce et à l'environnement.

Le Canada a appuyé des projets de développement international destinés à améliorer l'état de l'environnement à l'échelle locale. De plus, il encourage les organismes multilatéraux de développement à tenir compte des facteurs environnementaux dans leurs décisions en matière de financement des programmes.

Modes de consommation

Les Canadiens se rendent compte que leurs modes de consommation constituent un élément clé de la problématique du développement durable et prennent donc des mesures en conséquence. Nous reconnaissons que l'appui actif que nous apportons au recyclage, à l'efficacité et aux initiatives de conservation doit être assorti d'efforts visant à sensibiliser le public aux conséquences de la consommation contraire aux principes du développement durable et doit donner lieu à des solutions de rechange, et au Canada et à l'étranger.

L'établissement de rapports sur l'état de l'environnement, de même qu'une plus grande sensibilisation du public aux conséquences des modes de consommation contraires aux principes du développement durable sont de bons moyens de suivre activités et tendances. Ce faisant, il est possible d'arriver à une utilisation plus efficace de l'énergie et de l'eau, et d'aboutir finalement à des modes de production et de consommation plus responsables.